



Paris, le 4 juillet 2024

Prix de l'Ordre 2024 Candidatez dès aujourd'hui !

Le Prix de l'Ordre récompense des travaux ou actions marquantes qui ont contribué à renforcer le rôle des pharmaciens en matière de santé publique. À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre 2024, les pharmaciens intéressés peuvent soumettre leur candidature.

Ce Prix, qui sera décerné le 25 novembre 2024 à l'occasion de la prochaine Journée de l'Ordre, attribue une récompense de 3 000 € à un pharmacien personnellement engagé dans des actions ou travaux contribuant à renforcer le rôle du pharmacien notamment dans la prévention, la promotion de la santé, l'amélioration des pratiques professionnelles, le dépistage, la qualité des soins ou encore l'éducation thérapeutique des patients.

Après Manon Auffret, primée en 2023 pour ses travaux sur l'accompagnement des patients atteints de la maladie de Parkinson, le lauréat de cette nouvelle édition sera choisi par un jury composé de la présidente du Conseil national de l'Ordre, de conseillers ordinaires représentant chaque métier de la pharmacie, d'enseignants membres du Conseil national de l'Ordre, du lauréat de l'édition précédente, ainsi que d'un représentant d'une association de patients.

« Les pharmaciens sont pleinement engagés au service de la santé publique. Ils le démontrent chaque jour en œuvrant pour la prévention ou la promotion de la santé, pour l'amélioration des pratiques professionnelles et la qualité des soins, ou encore pour l'éducation thérapeutique du patient. A travers ce Prix, nous récompensons et valorisons un engagement qui honore toute notre profession » déclare Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Les modalités de participation au Prix de l'Ordre 2024

Pour postuler au Prix de l'Ordre : dépôt du dossier de candidature avant le 15 septembre 2024, au secrétariat de la présidence du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens :
4 Avenue Ruysdaël - 75379 Paris Cedex 08

Le dossier devra comporter :

- une lettre de candidature afin de partager ses motivations ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du diplôme de pharmacien ou de docteur en pharmacie ;
- un mémoire relatant les actions et travaux que les participants entendent présenter à l'appui de leur candidature ;
- une note de synthèse indiquant l'adéquation entre le dossier et les objectifs du prix.

Retrouvez [le règlement](#) du prix sur le site de l'Ordre national des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 07 63 64 66 32

COMFLUENCE

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr
Tél : 01 85 73 31 53